

Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain



L'esprit du programme

Initier au droit à travers certains grands enjeux du monde contemporain

Comme le souligne le préambule du programme, cet enseignement a d'abord pour objectif de **sensibiliser les élèves au droit** à travers les grands enjeux du monde contemporain :

« Les grands enjeux du monde contemporain seront abordés non en eux-mêmes, comme certains peuvent l'être dans d'autres matières, mais dans la manière dont ils sont saisis par le droit. » (Préambule)

En ce sens, le programme se présente bien comme une **initiation au droit**, c'est-à-dire aussi comme une découverte de la discipline juridique, de son rôle et de sa méthode :

« Il ne s'agit pas d'offrir aux élèves l'anticipation d'une première année de droit à l'université [...]. L'objectif est plus simplement de faire découvrir le droit [...] ainsi que la méthode, qui se veut rigoureuse, par laquelle il aborde et traite les questions dont il est saisi. »

Privilégier une approche concrète des situations juridiques

Le programme privilégie une **approche inductive**. Tout en respectant le principe de liberté pédagogique des professeurs, il propose des indications complémentaires pour la mise en œuvre de chaque thème en invitant les professeurs à les aborder à l'aide d'**exemples** ou de **situations concrètes**. C'est ainsi, par exemple, que la question de la propriété (§2.4) peut être thématisée à partir du problème posé par la contrefaçon ou encore que le thème des relations internationales (§ 3.3) peut être expliqué aux élèves à partir de l'exemple de la prolifération nucléaire afin d'illustrer la complexité du lien entre le principe de souveraineté des États et le droit international.

Souligner la richesse et la diversité du droit

Le programme propose un ensemble de **vingt-deux thèmes** qui permettent aux élèves d'aborder, tout au long de l'année, différentes branches du droit (droit public, droit privé, droit international, etc.), sans souci ni visée d'exhaustivité. S'il ne s'agit pas de proposer une approche exhaustive du droit, le programme vise en revanche à aiguïser la curiosité des élèves sur des sujets ciblés et emblématiques de problèmes qui nourrissent aujourd'hui la réflexion juridique.

L'évaluation de l'enseignement

Cet enseignement fait l'objet d'une **évaluation orale** au baccalauréat affectée d'un **coefficient 4**. L'épreuve prend la forme d'une **soutenance de projet** et vise à évaluer les capacités du candidat à :

- mobiliser des connaissances juridiques pour analyser une situation concrète ;
- repérer les enjeux et/ou les problématiques du sujet abordé dans le cadre de son projet ;
- proposer la ou les solutions juridiques possibles ;
- présenter oralement et avec clarté une argumentation juridique en utilisant le vocabulaire adapté.



Lycée **Jean De Latre**
de Tassigny

165 rue Hubert Cailler BP 821
85021 LA ROCHE SUR YON